

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Tailbout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Mai 1877.

RENTREE DES CHAMBRES.

DECLARATION DE M. LE DUC DECAZES.

A la Chambre des députés et au Sénat, M. le ministre des affaires étrangères a fait la déclaration suivante :

« Messieurs, les espérances que j'exprimais au nom du gouvernement dans une autre enceinte, le 3 novembre dernier, au sujet du maintien de la paix en Orient, ne se sont malheureusement pas réalisées.

« La guerre vient d'éclater entre la Russie et la Turquie. J'ai l'honneur de déposer sur votre tribune les pièces les plus importantes de la correspondance que le département des affaires étrangères a entretenue avec ses agents, depuis l'origine du conflit oriental jusqu'à ces derniers jours.

« Vous y trouverez, dans son expression invariable, l'indication des principes qui ont constamment inspiré notre politique. Nous nous sommes associés à tous les efforts qui avaient pour but de résoudre par la conciliation les difficultés pendantes.

« Mais si la diplomatie n'a pas réussi à prévenir les complications qui viennent d'éclater, nous avons, du moins, le droit de déclarer devant vous qu'elles nous trouvent libres de tout engagement. (Très-bien !)

« Il y a six mois, nous voulions la paix pour l'Europe et pour nous ; aujourd'hui nous voulons la garder pour nous-mêmes. (Nouvelle approbation.)

« En vous rappelant les paroles qui terminaient la déclaration du 3 novembre, nous désirons ramener à de plus justes limites les préoccupations qui tendent à représenter l'ouverture des hostilités sur le Danube comme pouvant devenir le signal d'un danger ultérieur pour le repos général.

« Sans doute, il est prudent et sage de faire la part de l'imprévu dans ces graves conjonctures ; mais nous n'en croyons pas

moins obéir à un devoir de patriotisme en retenant votre attention sur la haute valeur des symptômes qui nous conseillent d'envisager la situation avec calme et liberté d'esprit. (Très-bien.)

« Dès le début de cette crise, nous nous étions trouvés en rapports amicaux et confiants avec tous les gouvernements. Nous avons pu constater alors combien ils étaient soucieux de mettre la paix du continent à l'abri des péripéties de la question d'Orient.

« Aujourd'hui nous nous retrouvons en communion d'idées avec eux pour exprimer le désir que la guerre soit localisée et pour espérer qu'elle conservera jusqu'à la fin les proportions dans lesquelles nous la voyons commencer. (Assentiment.)

« En rendant hommage aux dispositions qui animent les cabinets, nous pouvons ajouter qu'ils ne méconnaissent pas les nôtres. (Mouvement.)

« L'Europe n'a pas manqué d'être frappée de notre attitude et de nos actes, ainsi que de notre volonté persévérante de rester en harmonie avec elle ; nous en avons reçu l'assurance, et c'est ainsi qu'il nous est permis de vous dire que depuis sept ans nos relations avec tous les Etats étrangers n'ont jamais été meilleures qu'aujourd'hui. (Vif mouvement d'approbation. — Très-bien ! très-bien !)

« Cette affirmation acquerra plus de valeur encore à vos yeux si vous voulez bien remarquer que les puissances qui nous avoisinent partagent avec nous le privilège de n'être engagées dans les événements actuels par aucun intérêt direct.

« Leur langage ne laisse subsister aucun doute, ni sur leurs sentiments pacifiques, ni sur le prix qu'elles attachent à l'affermissement de leurs bons rapports avec le gouvernement de la République française. (Très-bien ! très-bien !)

« Telles sont les déclarations que nous avons à cœur de faire devant les représentants du pays.

« Deux mots les résumeront et les compléteront. Dans la question d'Orient, la neutralité la plus absolue, garantie par l'abstention

la plus scrupuleuse, doit demeurer la base de notre politique.

« La France veut la paix (Nouvelle adhésion.), la paix avec tous (Très-bien !) et nous savons que nous pouvons compter sur votre concours pour lui en assurer les bienfaits. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements.)

A la suite de cette communication à la Chambre des députés, M. Leblond dépose une demande d'interpellation « sur les mesures que le gouvernement se propose de prendre pour réprimer les menées ultramontaines ». Sur la proposition de M. le ministre de l'intérieur, la discussion est fixée à jeudi.

M. de Mun, après s'être associé aux paroles de paix de M. le ministre des affaires étrangères, proteste vivement contre les attaques dont est, dit-il, l'objet une partie de la France. Le gouvernement croit-il que ces calomnies et ces injures, se renouvelant chaque jour, soient une bonne chose ? Le gouvernement accepte-t-il une solidarité quelconque dans la campagne contre les catholiques ? L'orateur déclare toute paix impossible. Dieu est outragé chaque jour par un redoublement de blasphèmes. Il montre la croyance bafouée, les catholiques partout attaqués, accusés même pour leurs sentiments pour le Saint-Père. En terminant, l'orateur dit qu'il ne demande pas protection au gouvernement, mais il réclame l'intervention du ministre pour rassurer les consciences et faire cesser la situation intolérable faite aux catholiques.

M. Jules Simon déclare qu'il répondra le jour de la discussion de l'interpellation de M. Leblond ; dès aujourd'hui, cependant, il affirme ne pas être avec les ennemis du christianisme.

M. Jules Ferry rappelle à la Chambre qu'elle a à s'occuper de la loi municipale. M. de la Billiais réclame de son côté une prompt discussion du budget. M. Léon Say fait remarquer que les rapports ne sont pas encore prêts. M. Gambetta, interrogé, reconnaît l'impossibilité d'entamer actuellement cette discussion. Malgré l'opposition

de M. Cazeaux, qui demande la mise en tête de l'ordre du jour de la discussion de l'abrogation de la loi de 1875 sur la presse, la Chambre donne la priorité à la loi municipale. Lundi on s'occupera du projet de réforme télégraphique. La séance est levée et renvoyée à jeudi.

La Guerre Turco-Russe.

Il ne faut pas attendre de nouvelles importantes des opérations militaires sur le Danube avant quelque temps.

Les pluies et le débordement des rivières, la difficulté de mouvoir de grandes masses dans un pays mal percé de voies de communications, suffisent à expliquer ce retard.

Les Russes commencent par établir fortement leur ligne d'opérations en Roumanie avant d'entreprendre les hostilités contre les Turcs. Ainsi, d'après les dépêches qui signalent les points occupés par leurs avant-gardes, il est facile de se rendre compte de leurs manœuvres. Ils veulent avant tout assurer la possession des lignes ferrées et des grandes routes. Voilà pourquoi ils envoient des corps volants se saisir des points où les chemins de fer et les routes se rapprochent de la frontière et par conséquent peuvent être menacés par les Turcs.

Le point le plus important, comme nous l'avons dit, était le pont de Barboche ou Barbossu, sur lequel la ligne ferrée traverse le Sereth, non loin de son embouchure dans le Danube. Une dépêche donne à ce sujet des détails intéressants qui feront comprendre à nos lecteurs pourquoi les Russes, dès le lendemain de leur entrée en Roumanie, sont allés en toute hâte se saisir de ce pont :

« Vienne, 26 avril.

« Le pont de Barboche, sur lequel passe le chemin de fer qui côtoie l'embouchure du Sereth et sous lequel coulent les eaux du fleuve et dorment celles de lagunes formées par son trop plein, mesure 246 mètres de long. Des deux côtés du pont, une distance

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROSE MINOY

NOUVELLE INÉDITE (*).

(Suite.)

Mais comment Delphin s'était-il procuré immédiatement de quoi suffire à combler la brèche faite à la caisse ?

Nous le dirons en peu de mots.

Saba ne voulait pas tout d'abord que Céline fût informée de la perte matérielle que venait de faire son frère ; mais il se ravisa, pensant que la rumeur publique, grossissant tout, serait ensuite un avertisseur trop brutal. Il la prépara donc à cette nouvelle avec les précautions oratoires que lui suggérèrent son esprit et son cœur, et termina en disant qu'il allait pourvoir au plus pressé. Ici, M^{me} Minoy se révéla tout entière.

« Ma fortune personnelle est à mon frère, dit-elle, et, en la lui donnant pour réparer un désastre, je ne frustre en rien les droits de ma fille. Ce qu'elle a, du chef de son père, lui suffira bien certainement ; mais j'ai la certitude que, même plus

(* Tous droits réservés.)

tard, elle consacrerait tout ce qu'elle possède pour éviter le moindre doute au sujet de la probité d'un membre de notre famille. Chez nous, on ne transige pas avec l'honneur !

Saba lui serra la main, tandis qu'elle embrassait Delphin pour lui témoigner que son affection vis-à-vis de lui grandissait dans le malheur.

« C'est bon et c'est bien, répondit Saba. Mais laissez-moi conduire les affaires. Vous n'aurez ainsi qu'un seul créancier et c'est avec moi que vous aurez à régler définitivement.

Un mois plus tard, grâce aux démarches qu'il avait faites, la partie des Cordeliers où étaient établis Delphin et M^{me} Minoy était vendue, et ils s'installaient dans une maison dont Saba était le propriétaire.

Dans la ville, il courait des bruits fort singuliers touchant ce changement de domicile. On accusa M. des Craques d'avoir ruiné sa sœur, en l'obligeant à donner ce qu'elle possédait, et ces accusations venaient de gens à réputation véreuse ! Ceux qui étaient mieux informés blâmaient M^{me} Minoy d'avoir servi de caution à son frère ; d'autres, enfin, disaient qu'il aurait dû emprunter à de gros intérêts pour ne pas toucher au bien de sa sœur et peut-être à celui de sa nièce. Les bailleurs de fonds se trouvaient là sous la main, et c'était encore ceux qui tremblaient, la veille, de ne pas être remboursés !

M. de Léglise, inspiré par sa femme, disait à tous : « M^{me} Minoy a autant de cœur que moi ! »

Dans la maison d'Artigollet, on approuvait aussi, mais le baron de Chaudis avait déclaré, avant son départ précipité par les événements, que la jeune veuve ne trouverait plus maintenant à se marier.

« C'est peut-être ce qui vous trompe, lui avait répondu M^{me} d'Artigollet, dont l'esprit était pénétrant.

Saba, sur ces entrefaites, boucla sa valise pour un voyage de quinze jours au moins. Son intention était de se trouver à Toulon au moment de l'arrivée des troupes revenant de l'expédition de Morée, et c'est pour cela, sans doute, qu'il prit la direction de Bordeaux, tournant ainsi le dos à la Provence.

M^{me} Minoy était-elle dans la confiance des projets de son ami ?

Les événements ultérieurs nous le diront sans doute. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au départ de Saba, elle lui serra la main avec effusion et lui dit : « Je ferai selon votre conseil, et je vous écrirai où vous m'avez dit. »

« N'oubliez pas, répondit-il, que je serai toujours votre ami quoi qu'il arrive, et surtout songez que Rose est ma fille adoptive !

IX.

LA DÉCOUVERTE DE M. DE LÉGLISE.

Jusqu'à présent, le cours des événements ne

nous a pas permis de nous occuper de la jeune Rose, en pension au couvent du Sacré-Cœur à Bordeaux. Que dire, du reste, d'une enfant qui atteignait maintenant sa quatorzième année, si ce n'est qu'elle réalisait les espérances de sa mère et qu'elle était, comme le bouton de la fleur dont elle portait le nom, encore enveloppé de ses feuilles vertes et attendant les chaudes haleines du ciel pour se découvrir peu à peu. Suivant l'expression vulgaire, Rose promettait beaucoup. Nous attendrons, par conséquent, qu'elle ait atteint l'âge de la jeune fille pour la montrer belle et souriante à nos lecteurs.

Mais il est un autre absent auquel nous devons un souvenir, parce que, péniblement, il va combattre le combat de la vie. Nous voulons parler de Henry Caillivet, le jeune soldat qui n'a pas revu depuis quatre ans son père et sa mère. Henry se sentait maintenant une vocation décidée pour l'état militaire qu'il n'avait pas choisi, mais vers lequel le sort l'avait poussé. Il avait éprouvé une vive satisfaction en apprenant que son régiment était de ceux qu'on envoyait en Grèce pour la délivrance de ce pays, par l'expulsion des Turcs du Péloponnèse. La mère Caillivet était loin de partager cette joie quand elle reçut la lettre dans laquelle il annonçait son départ très-prochain. L'expédition fut plus meurtrière par le repos forcé du bivouac que par les balles ennemies, et la prise de possession du château de Morée est le seul fait d'armes qui

de plus de deux fois 20 kilomètres est impraticable, vu l'inondation qui y règne en maîtresse. Seule, la voie ferrée peut servir de communication entre Galatz et Braïla.

» Le pont détruit, la chaussée est pour ainsi dire impossible à atteindre. Une armée qui devrait s'en passer ou qui aurait à le rétablir y perdrait plus d'un mois de temps, surtout par les pluies torrentielles qui continuent à tomber.

» On comprendra donc combien il importe aux Russes de s'emparer du pont et combien il tiendra à cœur aux Turcs de le défendre ou de le détruire. L'armée de Besarabie a d'autant plus raison de tenir à la chose, que, portant son aile gauche sur la ligne de Galatz, Reni-Ismaïl, Kilia-Vilkov, dans le but de permettre à son centre de faire front par l'intérieur du pays à Silistrie-Routschouk, cette opération ne sera sûrement possible qu'alors que les communications entre le centre et l'aile gauche seront suffisamment assurées pour pouvoir garantir l'une et l'autre d'une démonstration offensive des Turcs, massés dans la Dobroudja et traversant le Danube au milieu des deux corps. »

Les monitors turcs peuvent, en remontant la rivière, venir détruire le pont et couper ainsi la ligne ferrée. Aussi les Russes ont-ils établi de fortes batteries pour en défendre les approches; et l'entrée de la rivière a dû sans doute être garnie de torpilles pour en rendre la navigation impossible.

A droite et à gauche du pont de Barboche, ils ont occupé sur le Danube les villes de Galatz, Ismaïl et Kilia.

En Asie, il n'y a eu jusqu'ici que des escarmouches d'avant-gardes. Si les Russes ont subi un échec dans les environs de Batoum, cet échec n'a pu être aussi grave que le disaient les dépêches de Constantinople, car il n'a pas retardé la marche des Russes. Le 20 avril, ceux-ci ont occupé la position de Muchaster, près de Chadjivali, et ils marchent sur Kars et Erzeroum.

A Constantinople, on annonce un incendie terrible dans le quartier du Phanar. Six cents maisons d'après une dépêche, mille d'après une autre, seraient la proie des flammes. Seulement, tous les télégrammes sont muets sur la cause de ce sinistre. Dans les circonstances actuelles, il est permis de supposer que les passions fanatiques n'y sont pas étrangères, d'autant que le Phanar est le quartier des chrétiens.

— La Chambre des députés de Roumanie a approuvé la convention conclue entre le prince Charles et le czar Alexandre, par 85 voix contre 26, et le Sénat l'a ratifiée par 44 voix contre 10.

Beaucoup de catholiques se demanderont peut-être si la guerre entreprise par la Russie contre la Turquie est juste et légitime: très-peu voudront se donner la peine de connaître s'il est permis à un catholique, qui saurait cette guerre manifestement injuste, de prêter quand même son concours au czar et de marcher contre le Turc parce qu'il est Turc.

coûta environ 25 hommes tués ou blessés. Henry revint de là-bas sergent-major et sans une égratignure.

Il écrivit à son père et à sa mère pour annoncer qu'il serait heureux de les revoir, mais qu'il ne voulait pas demander un congé, son désir étant de ne revenir au pays natal qu'avec le grade d'officier. En conséquence, il les pria de se rendre eux-mêmes à Toulouse, où son régiment devait se trouver dans le courant du mois de janvier 1829.

Caillivet et sa femme décidèrent promptement qu'ils iraient. En toute autre circonstance, ils eussent été heureux d'être accompagnés de Delphin ou de Saba, leurs amis bien plus que leurs protecteurs; mais Saba était parti et Delphin ne pouvait abandonner M^{me} Minoy. Certes, le chevalier de Légli se fût dévoué pour offrir l'appui de son grand courage, si M^{me} de Légli n'avait pas eu besoin d'un gardien aussi brave. Du colonel, il n'était pas question tout naturellement en pareille occasion. Son grand âge le retenait à la chambre pendant tout l'hiver.

Les bonnes gens étaient un peu embarrassés. L'idée d'entreprendre un voyage aussi long les effrayait. Delphin, leur oracle, fut chargé de leur donner un itinéraire détaillé et de leur expliquer comment on s'installait dans une patache et comme on se faisait servir dans un hôtel.

La mère Caillivet avait pensé tout uniment qu'il

Il est facile d'éclaircir cette double question.

Les principes immuables du droit des gens établissent l'indépendance de chaque Etat, et par suite assurent même au sultan le libre et plein exercice de sa souveraineté dans l'administration de la Turquie.

La Russie, par son principe d'intervention, qui cache ses projets séculaires sous des prétextes assez mal dissimulés, viole les principes salutaires du droit des gens.

Pour mieux combiner son jeu coupable, qui ne voit que chaque pièce du vaste échiquier européen a été disposée d'avance dans un but final de lutte générale.

Le premier objectif du cabinet russe, au début du conflit, n'était autre chose que la neutralisation de la mer Noire; voyant qu'il ne pourrait se réaliser dans de simples conférences diplomatiques, il a tourné la position, en négociant pour amener les puissances à se concerter contre la Turquie.

Aujourd'hui le czar cherche à les effrayer par le mot: « fanatisme musulman, » afin de les faire se ruier sur la Turquie, que la Russie seule ne saurait dompter.

Cette entente fatale serait leur perte commune; car elles coopéreraient ainsi, sans le comprendre, au plan de Pierre I^{er}.

Aussi la Russie, plus habile, fait-elle miroiter aux yeux de l'Angleterre, l'Egypte; à ceux de la France, une revanche, ou même la Syrie; à ceux de l'Autriche, les provinces Danubiennes, et aux Etats-Unis, appelés pour contrebalancer la marine anglaise, une île quelconque de la Méditerranée comme station navale.

Aucune de ces puissances n'échapperait au sort qu'elles se seraient préparé par une coupable entente, et au moment opportun, on les verrait s'entredéchirer « dans une chaude guerre, » suivant le mot de Pierre I^{er}, guerre préparée par la Russie.

Chronique générale.

M. Louis Mie, député de Bordeaux, qui s'est fait inscrire à l'extrême gauche, était allé à Versailles pour choisir la place qu'il occuperait dans la Chambre.

Un journal parisien raconte que, pas un siège n'étant vacant sur les bancs de l'extrême-gauche, M. Louis Mie s'est vu forcé de prendre un fauteuil dans les régions du centre gauche. Il est cependant mieux partagé que ses collègues MM. Naquet et Marcou, qui, pour la même raison, se voient obligés, bien qu'appartenant à l'extrême-gauche, de s'asseoir sur les frontières du centre droit.

Hier matin, à neuf heures et demie, 40 membres de la majorité radicale du conseil municipal de Paris sont partis pour Londres, où de brillantes fêtes les attendent.

Cette excursion est faite aux frais de la caisse municipale, et c'est là son côté périlleux et fâcheux. Nous disons périlleux, parce que, s'il faut s'en rapporter à l'Est-

était bien plus simple, outre le panier aux provisions menues, d'emporter une miche de dix livres et un jambon entier; mais puisque Delphin était d'un avis contraire, on se contenterait du panier avec force saucisses froides, soit six pans de boyau pour chacun.

— Surtout, ne voyagez pas la nuit, mes amis, leur dit M. de Légli. On arrête les diligences sur les grands chemins où l'on traverse des bois; et alors il faut avoir des gens d'armes avec soi. Dieu vous garde! Ah! que je regrette encore une fois de ne pouvoir vous accompagner.

Les Caillivet se firent d'abord conduire à Aiguillon, où ils prirent le coche d'Agen. Laissons-les continuer leur route.

Pendant ce temps, Saba envoyait de ses nouvelles ou plutôt des nouvelles de Rose.

Le groupe de nos acteurs se réduisit donc à sa moitié dans la bonne petite ville, et les réunions chez M. d'Artigollet étaient devenues assez tristes, de même que les promenades au Limoukia furent interrompues.

Dans le public, on ne s'occupait nullement des voyageurs, ni de la date de leur retour probable; mais, en revanche, on parlait beaucoup de l'apparition d'un loup-garou que maître Marcellus affirmait avoir vu rôder autour du Ségrat et même courir sur les murs de la Plateforme.

Les esprits forts du café Denis disaient entre

fette, un procès menace d'en surgir. On lit en effet dans ce journal:

« Nous sommes en mesure d'affirmer qu'un certain nombre de contribuables parisiens étudient en ce moment la question de savoir s'il n'y aurait pas, dans le prochain voyage de vingt membres du conseil municipal de Paris à Londres, matière à un recours au conseil d'Etat.

» Ces honorables contribuables, qui figurent, pour la plupart, au nombre des plus forts imposés, pensent, d'après des avis très-avisés, que le budget de la ville ne doit pas supporter de pareils frais.

» Le pouvoir municipal est, en effet, aux termes des lois en vigueur, constitué pour délibérer, non pour agir. En aucun cas il ne peut s'immiscer directement dans les actes d'administration. Sur ce point, la jurisprudence est constamment d'accord avec la loi.

» Le recours dont il s'agit aurait donc toutes chances d'être accueilli. Nos citoyens conseillers seraient ainsi forcés de payer les frais de leur voyage, et ce serait justice!

Si l'opinion publique pouvait déposer devant le conseil d'Etat, la cause des délégués serait bien compromise.

**

Dimanche, le père Loyson a fait sa troisième et dernière conférence au Cirque.

Le président de la réunion était M. Peltan. Le père Loyson, qui a traité le sujet suivant: *La morale chrétienne*, a protesté de nouveau de sa fidélité inébranlable à la religion catholique, et il a déclaré qu'il n'était séparé du clergé actuel que par le besoin qu'il éprouve de faire des réformes qui profiteront, dit-il, à l'Eglise catholique. Une de ces premières réformes qu'il recommande est le mariage des prêtres, « le christianisme a fait la famille. » On a sifflé et applaudi. M. Loyson a fait une profession de foi libérale, non-seulement en matière de religion, mais aussi en politique.

On disait à l'issue de la conférence que de nombreuses personnes avaient offert de l'argent au père Loyson pour fonder un temple à Paris.

**

La pièce suivante a été affichée avant-hier à l'Ecole de pharmacie:

DECLARATION DE GUERRE AU CLERICALISME.

Aux étudiants en pharmacie.

« Etudiants, la manifestation faite samedi dernier, en l'honneur de Saint-René Taillandier, a changé de face; c'est le Cercle catholique qui a relevé le gant. C'est donc dès à présent la lutte entre le cléricalisme et la libre pensée, entre 93 et le *Syllabus*, guerre entre les Universités cléricales et les Universités de l'Etat; ce sera une lutte qui n'aura peut-être pas toujours les amphithéâtres pour champ de bataille, lutte terrible, car nous leur devons cette justice,

s'ils ont été attaqués énergiquement, ils répondront non moins vigoureusement.

» Ne nous faisons pas d'illusions, étudiants: dans cette querelle, nous ne serons soutenus par l'Etat; mais, pour la première fois, l'Ecole de pharmacie est sortie chez elle; pour la première fois, elle a le courage d'attaquer le cléricalisme qui elle était ferme et inébranlable dans ses convictions et qu'elle saurait les soutenir tous lieux et en toutes circonstances.

» Nous avons attaqué les Facultés catholiques; nous avons engagé la lutte, soutenue par l'Etat; et il va de l'honneur de la vieille Faculté de Paris. Montrons à ceux qui nous appellent *culoteurs de pipes*, que nous ne sommes pas moins braves que ceux qui nous appellent *culoteurs de pipes*, que nous ne sommes pas moins braves que ceux qui nous appellent *culoteurs de pipes*, que nous ne sommes pas moins braves que ceux qui nous appellent *culoteurs de pipes*.

En marge de cette pièce se trouve un petit article intitulé le rendez-vous donné aux étudiants:

« Mardi, 4 heures du soir, place de Sorbonne. »

Faire connaître cette pièce, c'est déjà juger.

Etranger.

ESPAGNE.

En Espagne, la situation du jeune Alphonse devient de plus en plus critique. Le parti constitutionnel s'allie aux républicains.

Une nouvelle insurrection se prépare dans les provinces basques.

On écrit de Bilbao:

« L'attitude de la junte forale cause une grande inquiétude dans les sphères administratives. Le parti de l'intransigeance l'a porté à une forte majorité; c'est-à-dire qu'il a obtenu la majorité absolue. Dans l'attente de la députation d'émancipation, les fuéristes ont fait des déclarations catégoriques, à l'endroit de la conduite qu'ils veulent suivre:

» 1° Ils refusent toute acceptation directe ou indirecte de la loi du 24 juillet 1876;

» 2° Ils réclament la mise à exécution de la loi d'octobre 1839 qui confirme fueros;

» 3° Les résolutions intransigeantes votées lors des juntes du 4 octobre 1876 sont maintenues.

ANGLETERRE.

Le langage des journaux anglais est plus en plus vif contre la Russie. La Bretagne pousse activement ses armées maritimes.

La Russie négocie, assure-t-on, un emprunt de 800 millions de roubles (cent milliards cinq cent millions de francs). Le marché anglais lui est fermé et elle

disaient: « Gendarmes, quand le cheval est en selle ne le cherchez pas dans l'écurie. »

Le brigadier Arnal retint à tout hasard ce poème à l'adresse de la maréchassée.

(A suivre.)

BIREMONT DE LAQUERRE.

PASSEZ, BRUMES LÉGÈRES!

Je rêve en vous voyant courir, charmante mespès!
Êtes-vous les enfants de nos derniers orages?
Laissez notre ciel pur.

Vous fuyez, affectant des formes de chimères
Aux floconneux contours: sur l'horizon d'azur,
Passez, brumes légères!

La lumière, en jouant, vous irise à l'aurore
Ou vous frange d'opale et d'un rayon vous dore,
Tableau de vanité!

Ah! comme vous, hélas! nos amours les plus chères
Ont des reflets changeants et votre inalté-
Passez, brumes légères!

Naitre et s'évanouir! c'est l'éternelle histoire...
On vient, on part, et souvent la mémoire
Est pénible à nos cœurs.

Sans doute on se souvient des jours les plus beaux
Mais que de jours mauvais où nous venons des
Passez, brumes légères!

Saumur, 29 avril 1877.

STÉPHANE ARNAUD.

capitalistes français ne paraissent pas disposés à favoriser cet emprunt.

AUTRICHE.

On écrit de Vienne :

Dans nos cercles diplomatiques on assure que l'attitude de l'Italie commence à être ici l'objet de sérieuses préoccupations. On ne doute plus, en effet, que l'Italie ne soit entièrement disposée à profiter des circonstances pour délivrer sa voisine, l'Autriche, des embarras que pourraient lui créer les habitants de ces provinces du Sud et annexer le Trentin, afin de compléter son œuvre d'unification. Ce projet pourrait bien se démasquer, lorsque l'Autriche, en vue de protéger ses intérêts, se sera décidée à occuper la Bosnie et l'Herzégovine.

On affirme qu'il existe en ce moment une véritable tension dans les rapports entre les cabinets de Rome et de Vienne. Le caractère exact de cette tension ne peut naturellement encore être défini, mais on ne peut que le regretter.

Les journaux ont annoncé que l'empereur Alexandre avait adressé une lettre au logographe à l'empereur François-Joseph, dans laquelle il affirme ne poursuivre d'autre but que l'amélioration du sort des chrétiens des provinces turques insurgées et se défend d'aucune idée de conquête ; en outre, il entend retirer ses troupes dès que ce but sera atteint.

Je puis vous affirmer qu'on n'a point connaissance ici d'une semblable lettre. Les intentions de l'Autriche-Hongrie, d'ailleurs, marchent de pair avec celles de la Russie et ne tendent aussi qu'à sauvegarder les intérêts actuels, sans aucun esprit de conquête. On s'était déjà entendu, du reste, à ce sujet dans l'entrevue de Reichstadt, de telle manière que, nous le répétons, une telle déclaration eût été pour l'Autriche totalement superflue.

SUISSE.

De Berne on télégraphie que les Allemands résidant en Suisse et appartenant à la réserve de l'armée sont rappelés en Allemagne. La cause de ce rappel est qu'ils ont à apprendre le maniement du nouveau fusil. C'est du moins ce que l'on dit officiellement.

Chronique Locale et de l'Ouest.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

9^e Corps d'armée. — Subdivision de région de Tours.

AVIS. — Le Maire de la commune de Saumur porte à la connaissance du public que les hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes de 1866, 1865 et 1864, sont invités à se rendre les 13, 20 et 27 mai 1877, à Saumur, chef-lieu de la brigade de gendarmerie, pour recevoir du commandant de cette brigade leur livret individuel, renfermant les titres dont ils doivent être pourvus.

A Saumur, le 1^{er} mai 1877.

Le Maire, LECOY.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

M. Chavannes, toujours désireux d'être agréable aux habitués du théâtre, amènera vendredi prochain sur notre scène une des premières chanteuses des grands théâtres étrangers, M^{me} Naddi-Vallée.

Le spectacle sera admirablement composé : Une Tempête dans un verre d'eau et les Noces de Jeannette. M. Martin, le sympathique baryton, se fera entendre dans les Noces de Jeannette et dans le grand air du Pardon de Ploërmel.

M. Joissant, de la troupe dramatique, dira dans cette même soirée Le Revenant, poésie de V. Hugo.

C'est donc, sous tous rapports, une bonne représentation.

Crue du Cher. — On pense que la crue de 50 qui devait avoir lieu le 1^{er} mai à Noyers, atteindra, à Tours, 2^m 60 dans la journée du 2 mai.

Le prix du pain à Angers. — Hier, le pain a subi, à Angers, une augmentation de prix considérable, dit l'Union de l'Ouest ; de 2 fr. 40 les 6 kilog., il est monté à 2 fr. 30, soit 20 c. en plus.

C'est encore 10 c. de moins qu'à Saumur. Cependant, on nous dit que quelques boulangers de Saumur se sont contentés d'une augmentation de 20 c. par pain de 6 kilog.

Le prix du pain à Nantes. — La hausse des farines ayant amené une augmentation notable du prix du pain (20 centimes par 6 kilog.), le public, qui s'attendait à ce renchérissement, avait doublé sa provision ; aussi, lundi soir, dès 7 heures, beaucoup de boulangers manquaient de pain.

Cette disette momentanée a donné lieu, dans le quartier du Marchix, à des attroupelements considérables, et l'on nous rapporte que quelques individus auraient commis, chez plusieurs boulangers, des actes regrettables.

Nous n'avons point à nous prononcer sur la conduite tenue généralement, en pareille occurrence, par la plupart de ces honorables commerçants, dit l'Espérance du peuple. Toutefois, il eût été préférable, selon nous, de prévenir tout désagrément, en augmentant, comme plusieurs l'ont fait, du reste, le nombre des fournées ordinaires.

Soulanger. — Vendredi dernier, on a trouvé dans une vigne le cadavre de Jean Jeanneau, âgé de 54 ans, tonnelier à Soulanger. La mort est attribuée à une apoplexie foudroyante.

Le même jour, Auguste David, âgé de 44 ans, journalier au Petit-Cabaret, commune de Sceaux, arrondissement de Segré, travaillait, vers deux heures de l'après-midi, avec deux autres personnes, dans les bois du château de Vernay, commune de Querré.

Surpris par une averse accompagnée de quelques coups de tonnerre, il se mit à l'abri sous un sapin ; la foudre frappa l'arbre, atteignant David et le tua sur le coup.

Leclerc et Malabœuf, qui travaillaient avec lui, et s'étaient abrités sous des fagots, à cinq mètres du sapin, ont eux-mêmes éprouvé une forte commotion, les fagots ont été renversés.

Poitiers. — Une évasion assez singulière a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche, à la gare de Poitiers. Deux individus qui avaient commis de nombreux vols, et dont le signalement avait été expédié à tous les parquets de France, furent reconnus à Châteaubriant, il y a quelques jours, par la gendarmerie et arrêtés.

Ce sont les nommés Remy Caillebet et Mathurin Claverie, âgés tous les deux de 24 à 25 ans.

Dirigés sur Tarbes, ils passaient à la gare de Poitiers sous l'escorte de deux gendarmes.

Pendant l'arrêt du train, ils demandèrent à manger, ce qu'on leur accorda volontiers ; peu à près ils demandèrent à satisfaire un besoin naturel et on les conduisit aux cabinets. Le gendarme qui les accompagnait entra aussi dans un cabinet, en laissant à la porte une sacoche dans laquelle se trouvait la somme de 285 fr. qui avait été trouvée en la possession des voleurs au moment de leur arrestation. Le second gendarme faisait les cent pas sur le quai en fumant sa pipe.

Les voleurs, profitant de l'obscurité, sortirent sans bruit, s'emparèrent de la sacoche qui contenait l'argent et sautèrent par dessus le mur de la gare sans que l'éveil eût été donné.

Dire l'émotion des deux gendarmes en constatant la disparition de leurs prisonniers est inutile.

La gendarmerie de Poitiers s'est aussitôt mise en campagne et ne tardera pas, croyons-nous, à arrêter ces deux hardis voleurs, que l'on suppose s'être dirigés du côté de Châtelleraut. (Journal de la Vienne.)

Nantes. — Avant-hier matin, à l'église Saint-Nicolas de Nantes, la bénédiction nuptiale a été donnée à trois enfants de la même maison, deux sœurs et un frère.

Le cas est assez rare pour être signalé.

On lit dans l'Union républicaine du Finistère :

« Un jeune garçon d'une douzaine d'années, Joseph Goic, était monté dans l'une des tours de l'église de Pleyben pour sonner les cloches à l'occasion d'un baptême. A un moment donné, voulant arrêter subitement la grosse cloche, il se suspendit à son cordage ; mais la cloche continuant son mouve-

ment de bascule, enleva le sonneur par-dessus la galerie qui entoure la chambre des cloches, et, à l'oscillation suivante, le heurta avec violence contre cette galerie. Du choc, le pauvre enfant lâcha prise, et fut précipité d'une hauteur d'environ vingt-cinq mètres sur le pavé, où il eut le crâne littéralement broyé. »

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 31 mars au 27 avril.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS									
MM.									
1	Biémond.	13	22	1	923	20	45	6	
2	Tessier.	7	3	2	948	19	40		
3	Bertran.	»	»	»	»	2	3		
4	Goblet.	»	»	»	»	1	10		
5	V. Renard.	»	»	»	»	1	25		
6	Boutin.	2	8	1	3	11	52		23 51
7	Loigle.	»	»	»	»	2	24		4 16
8	Prouteau.	»	»	»	»	2	10		22 13
9	Chalot.	2	6	»	»	18	66		30 09
10	Pallu.	»	»	»	»	6	51		9 59
11	Groleau.	»	»	»	»	1	16		1 20
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Dutour.	»	»	»	»	»	»	»	11 14
2	Baudouin-R.	»	»	»	»	»	»	»	4 22
3	Brunet.	»	»	»	»	»	»	»	1 6
4	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	9 7
5	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	6 7
6	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	9 2
7	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	7 11
8	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	2 6
9	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	2 5
10	Cupit.	»	»	»	»	»	»	»	2 10
11	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	6

Faits divers.

Un événement tragique vient de jeter la consternation dans la ville de Vitry-le-Français (Marne).

Deux jeunes officiers, MM. Coqueret et Huchet de Labédoyère, tous deux appartenant au 9^e régiment de dragons, s'étaient rendus à la Brèche pour s'y baigner.

M. Coqueret se mit le premier à l'eau. Enlevé presque aussitôt par le courant, très-impétueux en ce moment, il fut, malgré tous ses efforts, entraîné au large.

M. Huchet de Labédoyère descendit immédiatement dans l'eau et essaya de tendre la jambe à son ami en se cramponnant à une motte de terre ; malheureusement cette dernière céda ; il fut entraîné à son tour et disparut.

M. Coqueret, entraîné par le courant, fut jeté contre les saules qui se trouvent sur un îlot de graviers au milieu de la Marne ; il put heureusement saisir quelques branches, se reposer et regagner la rive où il perdit connaissance en arrivant.

M. de Labédoyère ne reparut pas ; son cadavre a été retrouvé le lendemain seulement.

Beaucoup de personnes se plaignent d'éprouver chaque matin, au réveil, une grande gêne dans les bronches, comme de l'étouffement produit, dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus ou moins épaisses. On fait, pour cracher, de violents efforts qui amènent souvent de la toux et quelquefois des nausées ; et ce n'est qu'à grand peine, au bout d'une heure ou deux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes les personnes atteintes de cette affection si pénible que de leur en indiquer le remède ; il s'agit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler à chaque repas deux ou trois capsules de goudron Guyot pour obtenir un bien-être que trop souvent on avait cherché en vain dans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaît complètement par l'usage un peu prolongé des capsules de goudron.

Il convient de rappeler que chaque flacon de 2 fr. 50, contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant : dix ou quinze centimes par jour.

Ce produit, en raison de sa vente considérable, a suscité de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs.

Dépôt aux pharmacies Besson, Perdriau, à Saumur, et dans la plupart des pharmacies.

Dernières Nouvelles.

Paris, 2 mai, 9 h. 5 m. matin.
M. Pelletan a déposé un rapport contre le

duel et conclut à ce qu'il soit appliqué des peines sévères contre les acteurs et les témoins.

Le XIX^e Siècle dit que la liberté religieuse n'est pas en jeu dans les interpellations des gauches.

La Roumanie veut proclamer son indépendance.

Londres, 4^{er} mai.

Le Morning Advertiser publie la dépêche suivante :

« Berlin, lundi 30 avril. — Mercredi dernier, après le discours de M. de Moltke, il y a eu conseil des ministres où l'on agita la question de savoir si l'on demanderait à la France une explication amicale au sujet de son organisation militaire ; il fut décidé de ne pas demander cette explication, mais de mettre à exécution les mesures suggérées par M. de Moltke. » (Agence Maclean.)

Pour les articles non signés : P. GODRY.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION DE M. CHAVANNES.

VENDREDI 4 mai 1877,

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE, LYRIQUE ET DRAMATIQUE

Avec le concours de :

M^{me} NADDI-VALLÉE, première chanteuse des théâtres de Bruxelles, Londres, New-York et Marseille ; M. MARTIN, baryton du Grand-Théâtre d'Angers ; M^{me} et M. JOISSANT, artistes dramatiques.

Programme :

LE REVENANT, poésie, dite par M. JOISSANT. (V. Hugo.)

Grand air du PARDON DE PLOERMEL, chanté par M. MARTIN. (Meyerbeer.)

Le PATER NOSTER, conte, dit par M^{me} JOISSANT. (Roussel de Mery.)

Une Tempête dans un verre d'eau, comédie en un acte (du Théâtre-Français), de Léon Golzan, jouée par M^{me} et M. JOISSANT.

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en un acte, de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Victor Massé.

M^{me} NADDI-VALLÉE jouera Jeannette ; M. MARTIN, Jean ; M^{le} LEROY, Petit-Pierre ; M. X., Thomas.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h. 1/4.

Avis. — En raison des frais extraordinaires occasionnés par cette représentation, le prix des places est fixé ainsi qu'il suit :

Stalles, stalles de balcon, loges de balcon, avant-scène d'entresol, avant-scène de premières, 4 fr. ; loge de MM. les officiers, 3 fr. ; deuxième loges, première galerie, parquet, baignoires, 2 fr. 25 ; parterre, 1 fr. 75 ; deuxième galerie, 1 fr. ; amphithéâtre, 50 c. — Au parquet, MM. les sous-officiers, 1 fr. 25 ; parterre militaire, 75 c.

Marché de Saumur du 28 avril.

Froment (l'h.)	77	26	50	Huile chene.	50	—
2 ^e qualité.	74	23	81	Huile de lin.	50	—
Seigle	75	15	—	Graine trèfle	50	—
Orge	65	15	—	— luzerne	50	—
Avoine h. bar.	50	11	50	Foin (dr. c.)	780	70
Fèves	75	13	75	Luzerne —	780	65
Pois blancs.	80	45	—	Paille —	780	45
— rouges.	80	35	—	Amandes —	50	—
Graine de lin.	70	—	—	Cire jaune.	50	250
Farine, culas.	156	—	—	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	—	—	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis . . .	50	16	—	2 ^e	—	—
Huile de noix.	50	75	—	3 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).		
Coteaux de Saumur, 1875.	1 ^{re} qualité	» à 75
Id.	2 ^e id.	» à 55
Id.	1 ^{re} id.	150 à 200
Id.	2 ^e id.	» à 75
Ordin., envir. de Saumur 1875.	1 ^{re} id.	» à 50
Id.	2 ^e id.	» à 65
Id.	1 ^{re} id.	» à 55
Id.	2 ^e id.	» à 45
Saint-Léger et environs 1875.	1 ^{re} id.	» à 48
Id.	2 ^e id.	» à 45
Id.	1 ^{re} d.	60 à 63
Id.	2 ^e d.	» à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1875.	1 ^{re} id.	» à 40
Id.	2 ^e id.	» à 37
Id.	1 ^{re} id.	50 à 59
Id.	2 ^e id.	» à 48
La Vienne, 1875.	—	» à 35
Id.	—	» à 45

rouges (2 hect. 20).

Souzy et environs, 1875.	—	» à 5
Id.	1876	» à 115
Champigny, 1875.	1 ^{re} qualité	» à »
Id.	2 ^e id.	» à »
Id.	1 ^{re} id.	» à 300
Id.	2 ^e id.	» à 150
Varrains, 1875.	—	» à »
Varrains, 1876.	—	» à 115
Bourgueil, 1875.	1 ^{re} qualité	» à »
Id.	2 ^e id.	» à »
Id., 1876.	1 ^{re} id.	» à 140
Id.	2 ^e id.	» à 120
Restigné 1875.	—	» à »
Id.	1876.	» à 115
Chinon, 1875.	1 ^{re} id.	» à »
Id.	2 ^e id.	» à »
Id.	1 ^{re} id.	» à 115
Id.	2 ^e id.	» à 110

Refusez les contrefaçons.
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dérangement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,

rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Certificat N° 89,211.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable Revalescière Du Barry, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis, dans ma 93^e année, du bien-être d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur, etc.

LEROY, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N° 74,442.

Courmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1871.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante Revalescière, je ressens une nouvelle vigueur; la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

Cure N° 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec

vanille, 2 fr. 40 c., dégagé des germes et des irritants, il est plus agréable, plus digestif, plus efficace. Il reste liquide dans la bouche, s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé. — Dépôt à Saumur, chez M. Comman, successeur de M. Texier, rue d'Orléans; M. Jean; M. J. Russon; M. N. MANDRIN; chez les bons pharmaciens et épiciers, BARRY et C^e, 26, place Vendôme, et 8, rue de la

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 5 mars 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 —		4 — 30 —	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 57 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 40 —	
12 — 30 — soir.		7 — 59 —	
6 — 15 —		11 — 18 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} MAI 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	67 30		55	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	575	15		Canal de Suez	600		17 50
4 1/2 %	96 35		20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	665	5		Crédit Mobilier esp.	415	3	50
5 %	102 75		15	Crédit Mobilier	120			Société autrichienne	427 50		
Obligations du Trésor, L. payé.	478 75	1	25	Crédit Foncier d'Autriche	445	5		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	932 50			Charentes, 500 fr. l. p.	240	10		Orléans	327 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	475			Est	615	10		Paris-Lyon-Méditerranée	322		
— 1865, 4 %	497 50			Paris-Lyon-Méditerranée	1025			Est	320		
— 1869, 3 %	366			Midi	755	6	25	Nord	329		
— 1871, 3 %	359			Orléans	1005			Ouest	323 50		
— 1875, 4 %	477	2	25	Ouest	650			Midi	320		
— 1876, 4 %	472 50		50	Vendée, 500 fr. l. p.				Charentes	253 75		
Banque de France	3220	20		Compagnie parisienne du Gaz	1195			Vendée	182 50		
Comptoir d'escompte	612 50	10		C. gén. Transatlantique	390	20		Canal de Suez	510		
Crédit agricole, 200 f. p.	301 25		25								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 25 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin, express-omnibus (s'arrête à Angers)	
6	45
9	1
1	36
4	10
7	15
10	37

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI

3 heures 26 minutes du matin, direct-omnibus (s'arrête à Angers)	
8	21
9	40
12	40
4	44
10	28

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à

GRANDS MAGASINS de Nouveautés.

AU PRINTEMPS

28, RUE DE LA TONNELLE Saumur.

MM. BIZERAY et LECOMTE ont l'honneur d'informer leur nombreuse et fidèle clientèle du retour de leur second voyage de Paris, avec :

- 1° Plusieurs séries de Tissus et Articles Nouveautés ;
- 2° Une grande quantité d'objets confectionnés de toutes sortes, et notamment les dernières créations de la saison, en ROBES, MANTEAUX et COSTUMES.

AVIS. Notre comptoir des costumes met aussi en vente, au prix de vingt-neuf francs, un superbe costume (tissu laine), duquel nous ne donnerons ici aucune description; nous nous bornerons à dire qu'il serait vendu à son prix réel cinquante-neuf francs, nous ajouterons que cette affirmation ne sera contestée par aucune des Dames qui voudront bien la vérifier.

Les Magasins du PRINTEMPS demandent de suite des OUVRIÈRES pour l'atelier et une BONNE LINGÈRE.

COMMUNE D'ARTANNES.

AVIS

Le Maire de la commune d'Artannes donne avis qu'en exécution des articles 5 et 6 de la loi du 3 mai 1841, le plan parcellaire des terrains nécessaires à l'établissement, sur Artannes, du chemin vicinal de la Motte à Saint-Just-sur-Dive, sur les propriétés de M. Victor Ducamp, propriétaire à Saumur, sera déposé à la Mairie d'Artannes, pendant huit jours, à partir de vendredi prochain 4 mai.

Pendant ce délai, tous les intéressés pourront en prendre connaissance, faire et présenter toutes leurs observations. (243)

A VENDRE UN JOLI PETIT JARDIN

Avec servitudes. Situé route de Yarrains. S'adresser à M. MATHIEU, employé à la mairie. (215)

MAISON A VENDRE OU A LOUER

PRÉSENTMENT, Avec jardin, cour, remise, Rue d'Orléans, n° 85. S'adresser à M. BARDOU, au Pont-Fouchard. (197)

A LOUER JOLI CHALET

Avec JARDIN EN TERRASSE Caveaux dans le roc, nombreuses servitudes, Situé à Saint-Hilaire-Saint-Florent, sur le bord du Thouet. S'adresser au bureau de la maison ACKERMAN-LAURANCE ou sur les lieux.

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT, Avec Jardin, Cour, Remises et Ecurie, Rue de la Chouetterie, n° 11.

S'adresser à M. BIGEAU, qui l'habite. (179)

A LOUER DE SUITE

UNE TRÈS-BELLE MAISON Avec JARDIN.

Située rue de Poitiers, n° 35. S'adresser : soit à M^e LE RAY, avoué, rue de Bordeaux, n° 4; soit à M^e PIRON, commissaire-priseur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877, UNE

PORTION DE MAISON

Située rue de la Comédie, n° 19. S'adresser à M^{me} ROTTIER-DUMENY, qui l'occupe. (194)

VASSEUR FILS

FABRICANT DE CLOUS Rue Saint-Nicolas, 28, A SAUMUR.

Fabrication de clous en tous genres, fer au bois, commerce de clous en tôle et en fils fer, spécialité de fils fer, raidisseurs, crampons galvanisés pour vignes et entourages de prés pour bestiaux, en qualité supérieure; ustensiles de ménage en fer battu, étamé et en fonte, tourneaux de tailleurs, de lingères; chaufferettes, soufflets, serrures en bois, pelles à terre tout acier, ferronnerie, vis pour charpentier, boulons, pointes, etc.; prix très-moderés.

Les articles demandés, qui ne sont pas en magasin, seront livrés dans un bref délai. (42)

L'OUEST

Siège social : rue Mondésir, 12 bis, NANTES

COMPAGNIE D'ASSURANCES

A PRIMES FIXES

Contre l'Incendie, la Foudre, l'Explosion du Gaz et des Appareils à Vapeur.

Directeur divisionnaire, à SAUMUR, M. COTTANNE 43, rue de Bordeaux.

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN TONIQUE et HYGIÉNIQUE Supérieur à tous Bitters connus 1^{re} médaille à toutes les Expositions OR à PARIS, PROCHÈS à VIENNE DANS TOUS les CAFÉS Entrepôt général en France et l'Étranger BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARIENNE

AMER

PICOM

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le